

Bulletin Municipal

2024

SOUTERNON



SOMMAIRE



P. 3

*Le mot des Conseillers
Départementaux*



P. 4

Le mot du Maire



P. 5

Finances communales



P. 6 - 18

Cette année dans la Commune



P. 19 - 25

Vie scolaire



P. 26

Sou des Écoles



P. 27 - 31

Vie associative



P. 32

Concours Photos



P. 33 - 34

*30 kilomètres à pied ça use ça use
30 kilomètres à pied ça use les souliers*



P. 35

Bibliothèque



P. 36 - 38

*Atelier d'écriture
Concours Dis-moi dix mots*



P. 39 - 42

Tourisme et activités



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

P. 43 - 44

Zoom sur la CCVAI



P. 45

Communication



P. 46

État civil

COMMUNICATION



OUVERTURE de la Mairie au Public :

- les mardis de 9H à 12H.
- les mercredis de 9H à 12H.
- les jeudis de 9H à 12H et de 14h à 18H.

Permanence des élus le samedi

de 9H à 12H.

Mairie de Souternon 31, Place de l'Église 42260

SOUTERNON

04 77 65 54 56

www.souternon.com

Les correspondants des journaux

Le PROGRES – La TRIBUNE

Elisabeth VERNAY

“Prachaise”

42260 SOUTERNON

Tél : 04.77.65.54.65

Email : jeanlouis.vernay@orange.fr

LE PAYS ROANNAIS / PAYSANS DE LA LOIRE

Gersande GAUDARD 42260 SOUTERNON

Tél : 06.84.17.84.00

Email : gersande.soubeyrand@live.fr



BOULANGERIE FOURNIT

Horaires dépôt de pain : Mardi de 8h15 à 8h30

Jeudi de 9h à 9h15

Pour plus de renseignements : 06 33 87 53 16

▪ LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

« **A**lors que la coupe du monde de rugby battait son plein, Pierre-Jean ROCHETTE, votre Conseiller départemental depuis mars 2015 - amateur de rugby - a transformé l'essai en accédant au poste de Sénateur de la Loire le 24 septembre 2023.

Devant se conformer à la loi sur le cumul des mandats, le nouveau Sénateur a été contraint d'abandonner son mandat de Conseiller départemental de votre Canton de Boën-sur-Lignon. Il nous a chargé de vous dire combien il avait apprécié ces huit années passées à vos côtés, à défendre les intérêts du canton au sein de l'Assemblée Départementale ; combien il avait pris plaisir à se rendre régulièrement sur chaque commune, à votre rencontre, que ce soit lors des inaugurations, des manifestations, ou tout simplement à votre demande.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et nous savons pouvoir compter sur son appui, chaque fois qu'il en aura l'opportunité.

Désormais, en application de la loi, nous sommes donc - **Chantal BROSE et Valéry GOUTTEFARDE** - le nouveau binôme représentant votre Canton de Boën-sur-Lignon.

Soyez assuré que c'est toujours avec la même détermination et la même disponibilité, que nous défendrons les dossiers du canton. Nous serons à vos côtés pour faire entendre votre voix et relayer les problématiques de notre territoire. Nous continuerons, bien entendu, à être très proches de vos équipes municipales et à répondre à chaque sollicitation.

Nous tenons d'ailleurs à souligner l'engagement des maires et de leurs équipes qui sont à mi-mandat. Chaque maire des 51 communes du canton se dépense sans compter, en faisant preuve d'abnégation et de ténacité, pour vous offrir le meilleur cadre de vie possible.

En effet, être maire aujourd'hui est une vocation, un sacerdoce laïque, tant la tâche est ardue. L'argent public se fait rare et l'écart entre le réalisable et le souhaitable s'accroît. La formule « Nos désirs ont des ailes et nos moyens des jambes ! » est plus que jamais d'actualité.

Au Département, malgré les contraintes budgétaires toujours plus prégnantes, notre volonté d'accompagner au mieux les projets communaux reste intacte. En 2023, Souternon a bénéficié de subventions notamment pour la réfection de voies communales, la réalisation de travaux sur le réseau assainissement, divers travaux communaux.

Comme chaque année, le milieu associatif, qui joue un rôle capital dans l'animation de nos villages et le renforcement du lien social, a bénéficié de notre soutien. Le Comité des fêtes, Souternon – Mon histoire, le Sou des écoles du RPI, ont été accompagnés dans leurs projets.

Vous pouvez compter sur notre implication à vos côtés. Avec vous, pour vous, ensemble ! >>>

Puisse cette année 2024 vous apporter le meilleur !

Chantal BROSE et Valéry GOUTTEFARDE
Conseillers départementaux



▪ LE MOT DU MAIRE



A l'heure où le conflit européen réécrit l'histoire et rappelle les moments les plus sombres de notre continent, le mot paix résonne en chacun de nous. Au contraire de l'incertitude, de l'inquiétude, et de l'insécurité, la paix favorise tous les dynamismes et la réalisation de projets qui permettent de travailler efficacement en équipe et de bien vivre ensemble. Il est important de transmettre une culture de la paix, de rester tolérant avec des idées différentes, de respecter les égalités, les droits et la solidarité. De plus la paix stimule les activités économiques et associatives qui améliorent notre cadre de vie et la vie locale. Vous découvrirez dans ce bulletin annuel nombre d'exemples qui justifient les propos précédemment cités et nos richesses qui permettent à chacun de s'épanouir. Comme le disait si bien Victor HUGO : la paix, c'est la guerre des idées.

Depuis 2020, L'équipe municipale est pleinement au travail au service des souternois. Fidèles à nos engagements et avec la volonté d'une bonne gestion dans la durée du budget dont nous avons la responsabilité, nous devons faire face aux charges supplémentaires et à la hausse des coûts dont l'équipe municipale se serait bien passée. Notre rôle d'élu consiste à gérer le patrimoine reçu de nos prédécesseurs, à répondre aux besoins collectifs du présent, préparer et permettre l'avenir par une gestion rigoureuse de nos charges et recettes de fonctionnement et d'investissement.

Vivre à Souternon ce n'est plus vivre en isolat. Nous devons travailler avec l'ensemble des structures communautaires, départementales, régionales, étatiques en perspective des prochaines décennies à venir : qu'il s'agisse des aménagements, de l'environnement, de la culture, du tourisme et de la vie sociale. Chacun doit prendre part à cette dynamique et y trouver sa place tout en agissant localement afin de mener à bien nos projets. La dynamique souternoise est en route. Gageons que le résultat du recensement 2024 nous apportera des résultats encourageants pour l'avenir de la commune à travers les nombreuses naissances de 2023 ainsi que les nouveaux habitants qui ont choisi notre localité.

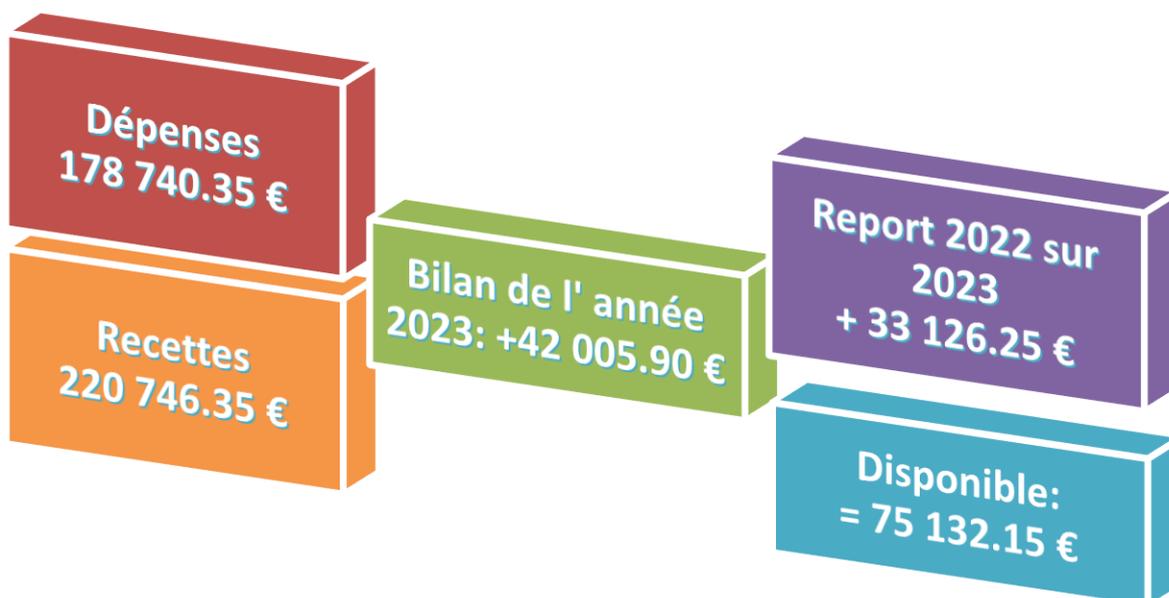
Belle et agréable année 2024 à toutes et à tous.

*“La paix est la seule bataille qui vaille la peine d’être menée”
Albert CAMUS (écrivain, 1913-1960)*

▪ FINANCES COMMUNALES

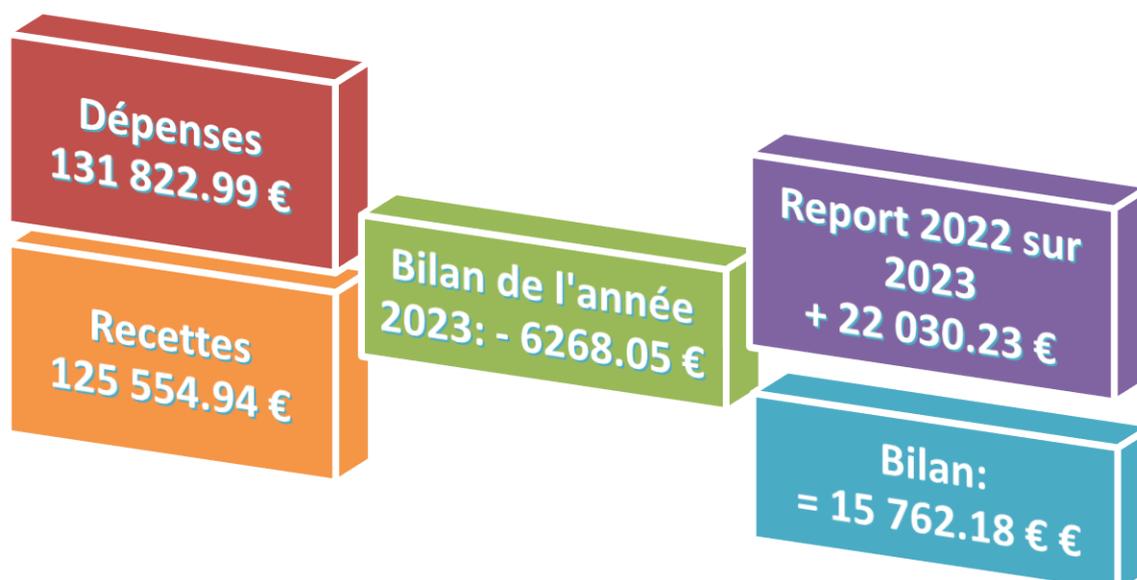
LES FINANCES COMMUNALES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Section de fonctionnement



L'année 2023 en terme d'augmentation des coûts énergétiques a été compliquée. Les dépenses ont été maîtrisées. Le bilan de l'année 2023 reste très positif et va permettre de poursuivre les investissements nécessaires. L'endettement de la commune reste très correct, malgré une conjoncture défavorable (inflation, hausse des matières premières, taux bancaire...)

Section d'investissement



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

Accueil, rencontres, réunions à Souternon



Le préfet de La Loire en visite aux carrés jardins.

Le 12 juillet dernier, Monsieur Le préfet, Alexandre ROCHATTE, accompagné de Mr Le Sous-préfet de l'arrondissement de Roanne, Hervé GERIN étaient accueillis par Georges BERNAT et les maires de la communauté de communes pour une visite de différents chantiers (zone industrielle des Grandes Terres, base d'aviron...) et notamment les Carrés Jardins situés sur la commune de Souternon. La matinée s'est terminée par un déjeuner de travail à Bully.



Les secrétaires de mairie en formation.

Durant 3 jours, du 18 octobre au 20 octobre 2023, la commune de Souternon a eu l'honneur d'accueillir une trentaine de secrétaires de mairie afin de se former au logiciel de gestion des communes (AGEDI : Etablissement Public constitué sous forme de Syndicat Mixte, dont le siège est à Aurillac La gouvernance est à ce titre assurée par des Elus représentatifs de l'ensemble des adhérents).



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION ASSAINISSEMENT

Le projet de rénovation est toujours en phase d'étude, ce temps-là est long et comprend différentes étapes. Nous sommes à la huitième version de l'étude de faisabilité depuis le commencement. Au fur et à mesure de l'avancement, différentes problématiques ressortent et doivent être résolues.

Nous espérons que cette huitième version sera validée par les différents organismes, à savoir l'agence de l'eau Loire Bretagne, le département, la police de l'eau et enfin nous commune.

Une fois l'étude validée, le bureau d'étude devra concevoir l'avant-projet, le projet et l'ouverture du marché public. Nous devons ensuite procéder au choix des entreprises et monter le plan de financement avant le lancement des travaux.

L'objectif 2024 pour cette opération est de clôturer le choix des entreprises et déposer en fin d'année une partie des dossiers de demande de subventions.



COMMISSION VOIRIES

Le programme de voirie en cours concerne le chemin des quatre hameaux autrement dit, le chemin de Chassenay. La nécessité de rénover cette voirie est incontestable, le chemin est déformé, de nombreux nids de poule se sont créés le rendant très inconfortable à la circulation. Une seconde portion fortement dégradée au Gouttet à proximité de la ferme « Le Pré de Paul » sera également refaite.

Chemin des quatre hameaux



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION VOIRIES



Le coût du programme est de 126 148.74€ TTC. Nous remercions le département qui nous accorde une subvention 63 074,37€ pour cette dépense. Le reste devra être financé par emprunt sous réserve que la banque nous l'accorde...

Chemin des deux eaux (Boisseret) suite :

Pour obtenir réparation suite à la dégradation prématurée du chemin, nous avons ordonné une expertise de manière à ce que les responsabilités des intervenants soient déterminées.

Entre les visites sur le terrain, les échanges, les désaccords, les relances téléphoniques et enfin le retour des différents rapports, un an a été nécessaire pour qu'un programme de réparation soit proposé par l'entreprise Bordelet et validé par les experts.

Son coût 38134,56 €TTC à la charge de l'entreprise Bordelet via son assurance décennale.

Les travaux devraient être réalisés en 2024. Seront-ils satisfaisants et durables ? Nous l'espérons...

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION BÂTIMENTS

L'angélus sonne de nouveau

Depuis fin septembre, les cloches du village viennent à nouveau rythmer les heures par le tintement de l'angélus et grâce au consentement de la grande majorité des habitants du bourg. Des ajustements ont été nécessaires (changement de pignon et de courroie de transmission).



Rénovation de la sacristie

Afin de conserver les objets religieux dans de bonnes conditions et qui représentent un patrimoine important, la sacristie a été rénovée : électricité aux normes, fenêtre changée, murs et plafond refaits. Cette action a pu se réaliser grâce au concours de l'association « Souternon, mon histoire »



Rénovation du mur de l'ancienne mairie

La consolidation du mur de l'ancienne mairie est terminée.

Passage en leds de l'éclairage public

L'ancien éclairage (ampoules à la vapeur de mercure et au sodium) était interdit depuis le 13 avril 2015. Grâce au concours du S.I.E.L, la commune a pu financer le reste à charge de cet investissement (10000 €). Cette nouvelle installation moins polluante va permettre une économie en coût électrique de 800 €/an.



Quelques aménagements à l'école

Divers aménagements nécessaires ont été réalisés par les conseillers de la commune: sécurisation autour de l'arbre, construction d'une caisse de rangements, réfection d'une table.



Avec une substantielle subvention du Conseil Régional.



Rénovation du monument aux morts

En collaboration avec l'association « Souternon, mon histoire », la commune a fait procéder à la rénovation du monument aux morts qui s'était fortement dégradé ces dernières décennies : nettoyage en profondeur, réfection des lettres en feuilles d'or, finition par une couche de protection du monument.

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION BÂTIMENTS

Conditions de location Salle des Fêtes

HABITANTS SOUTERNON

180€ Salle complète	50€ Vin d'honneur et Réunion de famille après enterrement	+ Charges: 0,50€/KWH et 1,50€/pièce vaisselle cassée ou manquante
----------------------------	--	--

PERSONNES EXTÉRIEURES SOUTERNON

210€ Salle complète	+ Charges: 0,50€/KWH et 1,50€/pièce vaisselle cassée ou manquante
----------------------------	--

ACOMPTE

80€ Salle complète (par chèque à l'ordre du Trésor Public)	A donner en Mairie pour valider la date de réservation
---	---

ACOMPTE

110€ Salle complète (par chèque à l'ordre du Trésor Public)	A donner en Mairie pour valider la date de réservation
--	---

CAUTION

Chèque de caution de 400€ (à l'ordre du Trésor Public)	A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie
---	--

CAUTION

Chèque de caution de 400€ (à l'ordre du Trésor Public)	A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie
---	--



OPTION CONSOMMABLES : MISE A DISPOSITION PAPIER TOILETTES, SAVON, ESSUIE MAINS, SACS POUBELLES. 12€

Conditions de location Salle des Mariages

HABITANTS SOUTERNON

60€ Journée complète	40€ Vin d'honneur et Réunion de famille après enterrement	+ Charges: 20€ du 1er Octobre au 31 Mars
-----------------------------	--	---



PERSONNES EXTÉRIEURES SOUTERNON

80€ Journée complète	+ Charges: 20€ du 1er Octobre au 31 Mars
-----------------------------	---

CAUTION

Chèque de caution de 200€ (à l'ordre du Trésor Public)	A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie
---	--



CAUTION

Chèque de caution de 200€ (à l'ordre du Trésor Public)	A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie
---	--

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

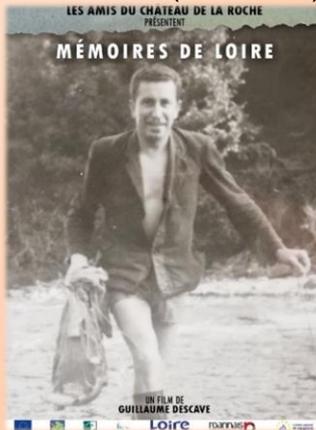
Centre Communal d'Action Sociale de la commune

Le C.C.A.S constitue l'outil indispensable qui met en œuvre les solidarités nécessaires au profit des habitants : lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées et les familles dans le besoin, soutenir les personnes souffrant de handicap.

En 2023, les membres du C.C.A.S se sont réunis 4 fois afin de mettre en place des actions :

Subvention de 100 € au profit des réfugiés ukrainiens

- Après-midi rencontres avec les aînés et les retraités (cartes, jeu de société, pétanque...)
- Distribution des colis en fin d'année, 78 au total
- Diffusion du film : "Sur les bords de Loire" avec débat le 26 avril 2023
- Distribution de cartes cadeaux aux naissances de l'année (6 en 2023)



Maurice Brunelin, 95 ans a reçu son colis le 16 décembre 2023

L'année 2024 s'annonce très riche en actions (soirée théâtre, deux après-midi films...).

Les après-midi détente

A l'attention des aînés et retraités



Le C.C.A.S vous propose le calendrier 2024 à la salle des mariages

Mercredi 17 janvier 2024.

Mercredi 17 juillet 2024.

Mercredi 21 février 2024.

Mercredi 21 août 2024.

Mercredi 20 mars 2024.

Mercredi 18 septembre 2024.

Mercredi 18 avril 2024.

Mercredi 16 octobre 2024.

Mercredi 15 mai 2024.

Mercredi 20 novembre 2024.

Mercredi 19 juin 2024.

Mercredi 18 décembre 2024.



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE DE PASSAGE DANS LE VILLAGE



LE BIKINGMAN A.U.R.A

Le bikingman A.U.R.A est une course d'ultracyclisme d'endurance qui traverse la plupart des départements de la région Rhône Alpes. (Plus de 20 nationalités présentes).

L'assistance et les pelotons sont interdits

Cette course doit s'effectuer en moins de 5 jours (début Aout) : 1000 km à parcourir et 20 000 m de dénivelé à effectuer. Le départ et l'arrivée étaient à Valence Notre commune a eu la chance d'être traversée par cette course. La particularité est que SOUTERNON se situe exactement au km 500. Trois éditions ont déjà eu lieu, malheureusement, le parcours 2024 ne passera pas sur notre territoire. 138 participants ont participé à cette épreuve hors du commun.

Un des participants : Jean-Louis REICH 70 ans

En pause le 8 aout 2023 (a malheureusement abandonné au km 850 pour des problèmes techniques sur son vélo)



Défilé de voitures anciennes

Tour de la Loire

Organisé par un club de voitures anciennes de la plaine du Forez le dimanche 22 octobre 2023.
Plus de 40 voitures présentes.



RETINTON

CLASSE EN 2 ET 7



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

CLASSES EN 3 ET EN 8



Classes en 3 et en 8



5 ans



10 ans

Souternon. Une fête des classes réussie !

Samedi 22 juillet, la fête des classes s'est déroulée dans la bonne humeur. **43 classards ont participé : 23 des classes en 3 et 20 des 8.** Après la traditionnelle séance photos, 82 personnes se sont retrouvées au repas. Les doyens de la fête étaient Maurice Brunelin, 95 ans, et Marinette Jourlin, 90 ans. Quant au plus jeune, c'était Hugo Tardy, fier, du haut de ses 5 ans. L'exposition d'anciennes photos de classes mise en place par M. Girard, ancien instituteur, a ravi les Souternois. Ils se sont tous donné rendez-vous dans cinq ans.

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

CLASSES EN 3 ET EN 8



PREMIÈRE RÉUNION POUR LES CLASSES EN 4 ET EN 9

LE DIMANCHE 10 MARS 2024, 10H SALLE DES MARIAGES

VENEZ NOMBREUX !

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE



Collecte textile du 18 au 28 novembre 2023

Pour la 2^e année consécutive, la mairie a mis en place dans le local du cimetière un point de dépôt pour les vêtements usagers. Cette collecte a connu un vif succès. L'opération sera reconduite en 2024 à la même période.

Compostage collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'état oblige les collectivités à mettre en place un espace collectif afin que les habitants ne disposant pas d'espace de compostage puissent apporter leurs déchets organiques. La commune de SOUTERNON a été la première à mettre en place au sein de la CCVAI cet espace collectif. L'inauguration a eu lieu le 27 septembre dernier en Présence de Marius DAVAL (Maire de St Martin la Sauveté, en charge de l'environnement au sein de la CCVAI) et Françoise Clément (maire de Grézolles).

L'animation et le suivi de ce site sont assurés par Sébastien Majonchi, technicien environnement sur les 2 communautés de communes (Urfé et Val d'Aix). Sur un plan local, Patrick Celdran, habitant du bourg, assure avec brio, le suivi journalier des bacs.



Sébastien MAJONCHI
07 45 80 15 97
biodechets@ccpu.fr



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

AVIS DE LA MAIRIE



- **Réglementation des bruits de voisinage**
Conformément à l'arrêté préfectoral du 10 avril 2000, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ne peuvent être effectués **que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

- **Brûlage des végétaux et autres**



Il est strictement interdit. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air (particules, hydrocarbures...) et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves. Le non-respect de cette interdiction constitue une infraction pénale. D'après l'article 131-13 du code pénal, la sanction est une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Parmi les solutions alternatives, il y a le dépôt volontaire en déchèterie, le compostage individuel, le broyage ou le paillage.

- **Les propriétaires d'animaux,**
en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière intempestive et répétée. Nous les invitons également à ramasser les déjections canines.

- **Chiens et chats errants.**
Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Le maire est responsable des troubles causés par des animaux errants dans sa commune.

La commune est en possession d'un lecteur de puces et d'un accès au fichier national d'identification. Cet appareil a été confié au président de la société de chasse de la commune Thierry Coudour qui a déjà pu l'essayer.

- **Cartes Nationales d'Identité/passeport**
Depuis le 21 mars 2017, notre commune n'est plus habilitée à établir les demandes de cartes d'identité. Les communes compétentes les plus proches sont Boën, Balbigny, Feurs, Roanne, Montbrison...**Attention, il faut prendre rendez- vous !**



- **Recensement citoyen**
A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles et garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille et une pièce d'identité.

- **Décharges sauvages.**
Il a été constaté en divers endroits de la commune des dépôts sauvages de déchets et d'ordures. Ces déversements de toute nature portent atteinte à la salubrité et à l'environnement de notre territoire. La commune et l'intercommunalité mettent à disposition des moyens permettant d'éviter ces décharges sauvages. (Voir horaires d'ouverture de la déchetterie...)





Recensement de la population 2024

Cette année, SOUTERNON réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants seront recensés à partir du 17 janvier 2024

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les 5 ans.

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



**Les chargés du recensement
sur la commune**

Dominique BOUILLER :
Conseiller municipal et coordonnateur communal

Yoann BOUILLER : Agent recenseur

▪ INFO 2024

Boîte aux Lettres P.T.T

Les boîtes aux lettres destinées aux usagers pour l'envoi de courrier étant très dégradées et pas réparables, le conseil municipal en accord avec les postes a décidé de regrouper ces dernières au niveau de la mairie. De plus, l'espace sera plus sécurisé.



Futur emplacement



▪ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

École de Souternon



Catherine Joandel est toujours la maîtresse titulaire, elle est complétée par Laura Duband-Degardin de Chalain d'Uzore.

Elles sont secondées en classe par Michèle Coudour, Elisabeth Vernay et Linda Arzac Gaudard.

Le thème de l'année sera le tour du monde et les jeux olympiques avec de multiples activités et sorties prévues.

CARNAVAL 2023



PARC DES OISEAUX



VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

École de Souternon



VISITE DE LA VOLERIE DU FOREZ

ACTIVITES AVEC LA LPO



ACTIVITES USEP



VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

École de Souternon

ÉCOLE DEHORS



ACTIVITÉS
DIVERSES

▪ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

École de Souternon

Bienvenue à Laura Dégardin



« **E**nseignante depuis 8 ans, je suis présente à l'école de Souternon cette année le jeudi et le vendredi. Le lundi et le mardi, j'enseigne dans un établissement spécialisé à Montrond les Bains (DAI Simone Veil). C'est avec grand plaisir que je viens à Souternon dans la classe de PS-MS-GS : travailler dans un cadre rural à 21 élèves, en étant 3 adultes le matin et 2 l'après-midi est un vrai privilège.

Cette année, nous avons comme fil conducteur le thème des 5 continents, en parallèle avec les Jeux Olympiques. Cela est l'occasion de découvrir de nombreux savoirs autour de la géographie, des traditions, de l'art, de la musique et du sport. Une journée liaison RPI a d'ailleurs eu lieu à Saint-Julien-d'Oddes sur ce thème au mois d'octobre pour que petits et grands se rencontrent autour des valeurs des JO à travers différentes activités (réalisation de peintures, jeux sportifs, cuisine, goûter, etc.).

Toujours dans le domaine du sport, les élèves participeront à trois rencontres de l'USEP qui permettront à différentes écoles des alentours de se retrouver pour des rencontres sportives autour du rugby, de la danse puis de l'athlétisme.

Dans le prolongement des autres années, l'école participe au Concours « Ecole fleurie » et continue d'entretenir le poulailler. Les sorties à la bibliothèque sont également reconduites tous les derniers jeudis de chaque mois où des temps de lecture sont animés par les bénévoles pendant que les élèves font des ateliers dans la salle de mariage. Nous participons aussi à la décoration de la vitrine de la mairie sur différents thèmes (l'automne, Noël, etc.)

En octobre, nous avons participé à la semaine du goût avec 4 ateliers cuisine autour des « Légumes en dessert ». Pour Noël les enfants du RPI ont pu se retrouver à la salle des fêtes pour un petit spectacle qu'ils avaient préparé en classe avant la venue du Père Noël.

Pour les projets à venir, la classe fêtera le Carnaval avec un petit défilé dans les rues du village pour Mardi gras. Puis le temps fort de cette année sera la classe découverte de deux jours en avril, à Bully (42), dans un centre agréé avec la classe de Grézolles. Différentes activités seront proposées avec une nuitée sur place. Un moment très enrichissant, attendu de tous !

Nous en profitons pour remercier une nouvelle fois l'investissement de l'APE sans laquelle tous ces projets ne pourraient avoir lieu ! »

Laura Dégardin

NOUS EN PROFITONS POUR SOUHAITER LA BIENVENUE ÉGALEMENT A LINDA ARSAC. ELLE REMPLACE CHRISTINE CHENEVARD A QUI NOUS SOUHAITONS UNE BELLE RETRAITE.



▪ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

École de Grézolles

Le fil rouge de l'année scolaire 2022/2023 pour les classes du RPI a été celui des oiseaux. Un travail collaboratif avec la volerie du Forez, ainsi qu'avec la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux), a été mis en place. Une visite au parc des oiseaux à Villars les Dombes a aussi été organisée. Ce fut également l'occasion de construire des mangeoires en hiver, des nichoirs au printemps et d'apprendre beaucoup de choses sur ces merveilleux animaux tout au long de l'année :



Journée consacrée aux rapaces



Installation de nos mangeoires pour oiseaux



Fabrication de nichoirs



Journée à la volerie de Marcilly-le Chatel



Production d'élève en Art Visuel



Visite du parc aux oiseaux dans l'Ain

La classe de Grézolles s'est également essayée à plusieurs sports cette année : Rugby, avec des entraînements communs avec la classe de St Julien d'Oddes ; Biathlon, avec apprentissage du tir à l'arc ; Cyclisme, avec travail sur la sécurité routière et apprentissage des gestes des premiers secours. Sans compter, la participation à plusieurs rencontres USEP et notre module de 12 séances de natation :



Entraînement de Rugby au château d'Aix



Apprentissage du tir à l'arc

VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

École de Grézolles



Rencontre USEP biathlon à Crémeaux



Rencontre USEP cyclisme à St Germain



Module natation à la piscine



Travail sur la Sécurité routière en classe



Apprendre à porter secours avec les pompiers

Enfin, deux nouveaux copains sont venus nous rejoindre au jardin de l'école cette année après le visionnage du film « Le Magicien d'Oz » qui nous a inspirés : un épouvantail et l'homme de fer blanc, fabriqués par nos soins après un travail coopératif. Le jury du concours des écoles fleuries a apprécié notre travail de fleurissement également !



Fabrication de nos deux nouveaux amis au jardin

Fleurissement et plantations dans notre jardin de l'école



La venue du jury au mois de juin

On prépare tous ensemble pour recevoir le jury du concours des écoles fleuries.

■ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

École de Grézolles

Septembre 2023 : une nouvelle année scolaire commence. 8 CP et 7 CE1 dans la classe de Grézolles, qui vont mener ensemble de nouveaux projets !



École de Saint Julien D'Oddes

Cette année scolaire 2023, l'école de Saint Julien d'Oddes a mené à terme les projets suivants :

- ✚ Achat de jeux récréatifs de construction
- ✚ Rencontre usep Biathlon à Crémeaux
- ✚ Rencontre usep Vélo à St Germain Laval
- ✚ Sortie fin d'année au Parc zoologique à Villars-les-Dombes
- ✚ Journée cohésion du RPI à St Julien D'Oddes



PARC OISEAUX



LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles du RPI

GREZOLLES/SOUTERNON/ST JULIEN

D'ODDES est une association composée de parents d'élèves.

Le rôle du sou des écoles est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants qui sont organisés pour nos enfants (sorties, transports, USEP, cinéma, spectacles...). Il permet aussi d'acquérir des nouveaux livres, jeux éducatifs, du matériel...

Pour se faire, le Sou récolte des fonds toute l'année grâce aux cotisations des familles, mais aussi à l'organisation de plusieurs ventes (cakes, plants de fleurs et légumes...) et manifestations (concours de belote...). Il offre aussi aux élèves et aux familles la possibilité de se rencontrer ou de se retrouver lors de temps conviviaux (Arbre de Noël, Fête de fin d'année).

Pour cette rentrée **2023**, le bureau reste inchangé:

Laure FARGE, présidente.

Pascal MARCOUX, vice-président.

Laetitia GAUDARD, trésorière.

Johanna Michaud, vice trésorière.

Mélanie PION, secrétaire.

Mélissa DEGOUTTE, vice-secrétaire.



Gagnants Concours de Belote accompagnés de la Présidente Laure Farge.

Le sou remercie toutes les personnes qui prennent part de près ou de loin à la vie de l'association, et permettent la mise en place de beaux projets pour nos enfants.



En ce qui concerne les actions,

- ✚ une vente de cake a eu lieu au mois d'octobre avec 305 boîtes commandées,
- ✚ la fête de Noël s'est tenue le vendredi 15 décembre à Souternon,
- ✚ le concours de belote a réuni 32 doublettes en janvier.
- ✚ Une vente de Burgers est en cours en collaboration avec le restaurant Le Savigny à Pommiers, elle se termine le 3 Mars.
- ✚ Une vente de plants de fleurs et légumes se fera en avril,
- ✚ Il y aura également la fête de fin d'année.

D'autres manifestations sont susceptibles d'être organisées en cours d'année.

▪ VIE ASSOCIATIVE

SOUTERNON, MON HISTOIRE

Cette association a été créée afin de réhabiliter le patrimoine de la commune, tant architectural que naturel.

La réfection du retable, entre autres, a un coût extrêmement important et se fera sur le long terme.

La restauration des croix et des chemins de randonnées requiert essentiellement de la main d'œuvre bénévole et a donc été effectuée et continuera de l'être par les membres de notre association.

Afin de recueillir des fonds, nous avons organisé des manifestations festives. Les habitants de la commune et du canton ont su répondre présents aux deux événements de cette année : le bal folk et en point d'orgue le concert de Fado en l'église du village au mois d'octobre.

Nous en profitons pour remercier l'équipe municipale et le comité des fêtes pour leur aide précieuse lors de ces festivités.

Les nouveaux projets sont à l'œuvre :

En 2024 le projet d'un repas spectacle est à l'étude. Le thème en sera : « Autrefois ici et ailleurs ». Les personnes qui désirent s'investir en apportant leurs expériences, leurs idées, des anecdotes seront les bienvenues en contactant notre association.

Si vous souhaitez mettre en valeur les richesses de votre village, venez nous rejoindre à l'association.



VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a pour objectif d'animer le village à travers différentes manifestations.

Cette année **2023** a débuté par notre traditionnel repas des aînés... Ce repas, mettant à l'honneur les personnes de notre commune de plus de 70 ans, s'est déroulé le lundi de Pâques. Pour la seconde année consécutive, nous avons fait appel au restaurant Le Savigny de Pommiers qui nous a une nouvelle fois régalez ! Cette journée a réuni 70 personnes de différentes générations, ce qui résulte de la convivialité de cette journée.

Le dimanche 11 juin nous avons organisé un concours de pétanque qui a réuni seulement 26 doublettes, les conditions météorologiques n'ayant pas joué en notre faveur.

Notre fête patronale a débuté par notre traditionnelle tournée de brioches. Celle-ci est toujours autant appréciée par les habitants et les différents membres du comité. Nous tenions à remercier les villageois pour leur bon accueil !

Les festivités du dimanche ont débuté par l'apéritif offert aux habitants de la commune par la municipalité ainsi que par un concours de vélos fleuris.

Puis le mauvais temps, une nouvelle fois, a mis en péril notre après-midi destiné aux jeux du mythique Fort Boyard. Après le service de notre traditionnelle entrecôte, les personnes présentes ont pu profiter de la soirée sur la piste de danse animée par Thierry Burellier et ont pu admirer le magnifique feu d'artifice. Notre week-end s'est clôturé le lundi sur une belle note avec un très beau concours de pétanque réunissant 64 doublettes. Ces dernières ont pu s'affronter sous un ciel découvert et même ensoleillé !

Nous avons terminé l'année 2023, le samedi 2 décembre, par notre deuxième édition du Marché de Noël, qui a réuni autant de personnes que l'année précédente et fut un succès. Autour d'un vin chaud, au rythme de la Banda, les visiteurs ont pu profiter d'une soirée conviviale et chaleureuse.



Programme 2024

Dates à retenir (sous réserve de modifications) :

Dimanche 11 Février : Assemblée Générale

Lundi 1er avril : Repas des Aînés

Dimanche 9 juin : Concours de pétanque

Samedi 3 août : Tournée des brioches

10/11/12 août : Fête Patronale

Samedi 30 Novembre : Marché de Noël



Nous tenions à remercier toutes les personnes qui nous aident à maintenir le Comité des Fêtes et notamment le Conseil Départemental par le biais des différentes subventions perçues qui nous permettent d'investir dans du nouveau matériel. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter l'un des membres, nous avons besoin de toute personne ayant envie de participer à l'animation du village.

Co-Présidents : Johanna MICHAUD 06-83-26-51-95 et Julien COUDOUR 06-73-66-03-76

▪ VIE ASSOCIATIVE

LACIM

Depuis 2020 nous sommes jumelés avec Jandlapeta dans l'Andra Pradesh (sud de l'Inde) un village de tribaux, se sont des adivasis dont certains sont déplacés ou rejetés. Grâce à notre aide leurs conditions de vie se sont améliorées. Nous avons commencé par la réparation du forage. En 2021 l'achat de chèvres, rémunération de l'enseignant pour les cours de soutien, achat de goûters aux enfants. En 2022 nous avons aidé à la construction d'un hall communautaire. Il est à présent terminé, il reste les travaux de finitions à faire. Comme nous pouvons le voir sur le courrier nous avons eu un souci avec le maçon qui n'a pas respecté le délai. Cette année pour le premier semestre nous avons envoyé 300 € qui ont servi à payer l'enseignant, acheter des collations nutritives qui seront données tous les jours aux élèves avant les cours du soir.

Compte rendu de Denish notre permanent qui a visité notre jumelage (juillet 2023)

« Lors de ma venue au village, j'ai pu visiter l'école, rencontrer les hommes et les femmes ainsi que le PH. Nous avons fait le tour de Jandlapeta et vu le hall communautaire. Le travail a pris du retard à cause du maçon, le responsable du village Mr Muni krishna lui a ordonné de terminer le chantier. Nous avons ensuite discuté avec les étudiants, les professeurs ainsi que les villageois des problèmes qu'ils pouvaient rencontrer au quotidien. Le PH et le spécialiste qui nous ont accompagnés pour motiver les gens ont parlé des divers problèmes qui pouvaient se poser et de la façon de les résoudre.

Puis nous avons discuté du « Self supporting program » (programme d'autogestion) à propos du montant alloué pour acheter des chèvres. Cette fois, avec les remboursements, le PH a pu donner à 4 femmes chacune 5000 roupies pour acheter des chèvres. Il a ensuite remis les collations nutritives à l'enseignante qui les a mis en sécurité et les donnera tous les jours aux élèves avant les cours du soir.



On peut lire qu'avec le remboursement des prêts 4 femmes ont reçu chacune 5000 Rs pour acheter des chèvres, « prêter est bien mieux que donner » c'est le principe de LACIM.

Dans un extrait de courrier de Munikrishna nous pouvons lire : *les bénéficiaires de Jandlapeta se sentent très heureux et transmettent leurs sincères remerciements à LACIM pour la construction de la salle communautaire qui sera bientôt ouverte.*

Cette année grâce à vous, nous sommes contents que ce hall de 52 M 2 soit construit c'était un gros projet pour nous mais qui va rendre de grands services à la population. Au second semestre nous avons envoyé 300 € pour les besoins ordinaires.



Bien sûr pour continuer nos actions, nous avons besoin de vous, venez rejoindre notre comité local, soit en nous contactant, soit en vous adressant directement au siège social à Croizet sur Gand.

Pour connaître d'avantage notre association, vous pouvez consulter le site de LACIM.

Voici les projets de manifestations pour 2024.

- Une soirée théâtre début janvier à Souternon,
- Une vente d'œillettes fin avril
- Une soirée théâtre début novembre à la salle culturelle de St Germain- Laval



▪ VIE ASSOCIATIVE

ÉCOLE DE PÊCHE



L'école de pêche a été créée en 2017 par l'AAPPMA « les pêcheurs de l'Aix ». L'animation est assurée par Bernard Becot, Fabien Viallon, Jean-Marie Infante, Gregory Vallas et Benjamin Vernay.

Cette année, les cours ont eu lieu à l'étang de Purrière de début avril à fin juin puis de mi-septembre jusqu'à fin octobre. A chaque édition, une quinzaine de jeunes étaient présents et en tout nous avons une vingtaine d'inscrits. Comme l'année passée, les cours se sont déroulés en deux parties : une première avec la pêche au coup et une deuxième avec la pêche des carnassiers aux leurres. Les jeunes ont ainsi pu attraper à chaque cours gardons, perches, carpes et brochets pour leur plus grand plaisir ; tous les poissons ont à chaque fois été remis à l'eau. Un cours théorique a eu lieu début novembre pour apprendre à faire différents nœuds et à monter des lignes.

Au printemps, nous avons lancé une école de pêche à la mouche. Elle s'adresse à un public un peu plus âgé (à partir de 13 ans) et s'inscrit dans la continuité des cours donnés à Souternon. Les cours vont reprendre début Avril 2024, un samedi après-midi sur deux. Des sorties extérieures sont aussi possibles suivant les demandes des élèves.

Pour cette nouvelle saison, si des jeunes sont intéressés il est possible de s'inscrire auprès de l'association de pêche par mail (benjamin.vernay42@gmail.com). La seule condition pour y adhérer est de prendre sa carte de pêche affiliée avec l'association des Pêcheurs de l'Aix.



Avec pour buts de défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du sud Maroc et de Tunisie (1952-1962) et d'agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie, les membres de la FNACA Souternon/Grézolles répondent toujours présents aux cérémonies de commémoration. Les manifestations restent pour l'instant en sommeil.

Ils vous souhaitent à tous une belle et heureuse année 2024 !

■ VIE ASSOCIATIVE

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA JOYEUSE

La Joyeuse est la deuxième association de chasse de la commune en nombre d'effectif. Entre la gestion de la faune sauvage, on a de plus en plus à gérer les animaux domestiques "fugueurs" (chiens, chats...) ; ceux-ci ne sont pas toujours identifiés alors que cela est obligatoire (arrêté du 9 Avril 2023 du Code Rural). Nous nous occupons aussi des nuisibles avec la prise sur la commune de nombreux ragondins ainsi que de rats laveurs.

Nous vous invitons à participer à la journée "J'aime la nature propre" les 16 et 17 mars prochains. Le 7 Avril rendez-vous pour la journée tripes/entrecôtes et le 07 Juillet pour le concours de pétanque !

Le bureau

Président : Thierry Coudour

Vice-président : Lionel Gaudard

Trésorier : Bastien Vernay

Vice-trésorier : René Brun

Secrétaire : Laurent Bouiller

Vice-secrétaire : Julien Coudour

Membre actif : Sébastien Farge



Présence du député Jean- Pierre Taite au repas de la chasse.



Tout va bien pour la CUMA. Ils ont acquis cette année 2023 : un double andaineur pour les foins et une nouvelle fourche pour pousser l'ensilage.



cuma 



■ CONCOURS PHOTO

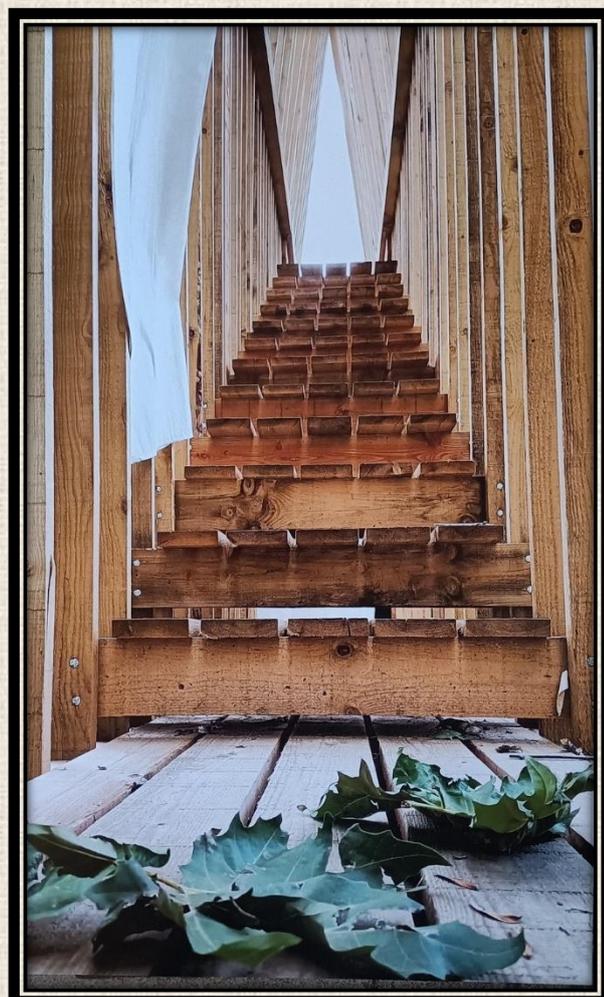
« **M**a participation au concours photo 2022 porté par la communauté de communes des Vals d'Aix et d'Isable, dans le cadre du festival des cabanes, installé l'été 2022 sur Saint-Germain Laval, invitation à découvrir l'architecture et les beaux paysages du secteur : Baffy et l'Aix, les hauts de St Germain Laval et vues sur le Forez.

Deuxièmes prix pour les photos nommées CCVAI;

Ma participation au concours photo 2023 de la communauté de communes sur le thème de l'eau (Phot'eau) et le deuxième prix avec "Un pont entre deux rives", photo prise au Pont, du pont à l'arc roman qui surplombe l'Isable entre Souternon et St-Polgues, reflet, etc... et illustration du lien qui doit exister entre les communes et entre les gens.

La photo, grâce au format numérique de nos téléphones, est désormais un "outil" à portée de tous pour mieux faire connaître nos beaux paysages et notre patrimoine. »

Cécile Deux



▪ 30 kilomètres à pied ça use ça use 30 kilomètres à pied ça use les souliers

“**N**os anciens ont dû en user des souliers ou des sabots sur nos chemins ou à travers champs. Il faut dire que les clôtures ne les gênaient pas pour emprunter des raccourcis. Les chemins servaient aux charrois, de tous temps ils ont permis les échanges entre les villages et les villes. Des communes se sont développées et sont devenues des villes importantes lorsqu'elles étaient sur une voie de passage. Nos chemins, s'ils parlaient nous apprendraient beaucoup de choses. Il est intéressant de voir qu'avant la construction des routes actuelles D.26 et D.18, il y avait un maillage important de chemins de communications reliant les communes et les hameaux.

Du bas du bourg au Trêve (croisement de 3 ou 4 chemins) partait le chemin n° 2 des Garennes (actuel des deux eaux) qui rejoint les villages de la plaine et aujourd'hui l'A 89 via la D.1. C'était une voie de désenclavement et ça l'est encore pour nous.

Au bas de Boisseret à gauche, il y avait un chemin qui allait à Farge et Amions. (1)

Au Trêve arrivait l'ancienne route de St-Germain-Laval, une voie très ancienne la petite « via charra » (2) qui venait de Bussy-Albieux, St-Germain, St-Julien, Prachaise en direction de Solombé, le Pont, St-Polgues et Roanne.

100 mètres au-dessous du Trêve à gauche partait le chemin d'Amions n° 120, passait à Sarment, Gouttebauge, rejoignait le chemin n° 3 (grand chemin) qui à droite allait à Amions par la Bruyère et à gauche rejoignait le hameau des Granges.

Sur la « via charra » (2) de la Chaux partait à droite le chemin de Dancé n° 7 passait à Champagny, continuait tout droit pour descendre au Munet, remontait ensuite aux Granges et Dancé. La passerelle du Munet sur le chemin n° 7 sera commencée en 1914 mais interrompue par la guerre, elle sera finalement terminée en 1928. Sur la « via charra » (2) à Solombé à gauche partait le chemin qui rejoignait Crémeaux par le Chomet.

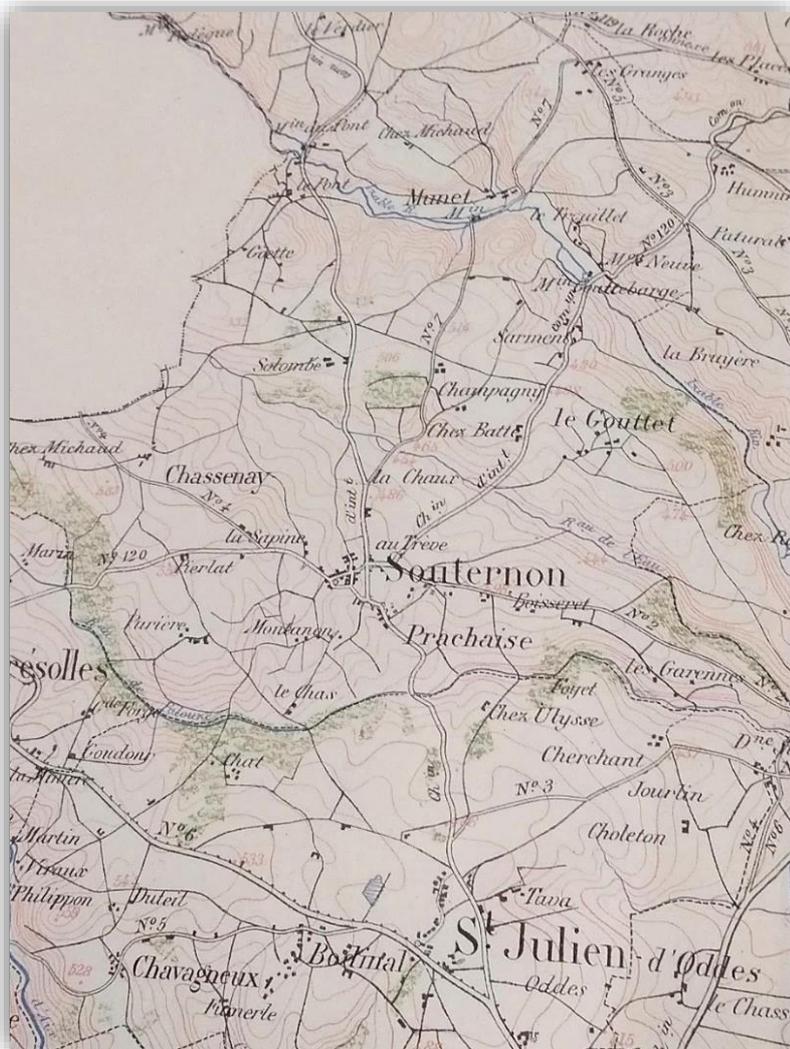
En haut du bourg à gauche partait le chemin qui allait directement à St-Martin-la-Sauvété par Montanon, la croix du Chas, franchissait la Patouze par la planche des ânes, remontait au Chas (St-Julien), le Petit Servaux, le moulin, l'Aix, sur la gauche on remontait à Grézolette et à droite le long de l'Aix, les Forests, Mouchaud et St-Martin. (1)

A la sortie du bourg en direction de Grézolles nous sommes sur le chemin n° 120 qui reliait Grézolles, Souternon, Amions.

Toujours sur le chemin n° 120, 500 m à droite le chemin n° 4 va à Crémeaux par Calles, Chassenay, la croix Barret, le Chomet et Crémeaux (env. 6 km) A la croix Barret un chemin

va à Luré en passant par les Gouttes.

(1) Certains de ces chemins sont, ou coupés par l'autoroute ou n'existent plus. (2) chemin n° 118
Les n° des chemins sont portés sur le plan de 1887.



Parlons à présent des routes que nous empruntons aujourd'hui :

En ce qui concerne la route de St Germain (actuelle D 18), lors d'une réunion de C.M. de 1888 (mandat de Mr de Sugny Henry) il est demandé que le chemin d'intérêt communal n° 118 soit classé route départementale. On peut voir également sur la prochaine délibération que ce chemin a des grandes montées donc moins adaptées au trafic du moment, par conséquent les membres du C.M. demandent une rectification dans les plus brefs délais, le 9 avril 1893 (mandat de Mr Farge Antoine) le C.M. devra se prononcer sur l'un des 2 tracés proposés entre la Patouze et le bourg.

▪ 30 kilomètres à pied ça use ça use 30 kilomètres à pied ça use les souliers. Suite...

Le 24 juin 1894 l'acquisition des terrains du tronçon entre la Patouze et le bourg est à l'ordre du jour, c'est seulement 1895 que le tracé actuel sera réalisé.

Le 16 juin 1895, en vue du tracé rectificatif entre la terre de Mr Chantelot et la croix du Verdier (St-Polgues) le C.M. devra statuer sur l'acquisition des terrains.

Le 10 novembre 1895 délibération sur le tracé rectificatif entre le bourg et l'Isable

Le 8 mars 1896 étude de tracé pour le tronçon de la vallée de l'Écu, il sera accepté sur décision du C.M. le 16 août 1896. L'acquisition des terrains aura lieu le 25 avril 1897.

Le tronçon entre le bourg de Souternon et St Polgues sera achevé en 1898 mais non goudronné d'où de grosses dégradations après les orages.

A l'époque la D 18 partait de Virigneux pour rejoindre Chenay-le-Châtel (71)

En 1909 (mandat de Mr Coudour Claude) un avant-projet de construction du chemin de grande communication n° 26 entre Souternon et la limite avec Amions est à l'ordre du jour au C.M.

En 1912 (mandat de Mr Griffon Jacques) le conseil municipal demande l'inscription au programme de 1913 de la construction du chemin de grande communication n° 26 entre Amions et Souternon (D 26 aujourd'hui).

La grande guerre a beaucoup retardé les travaux puisque le projet du chemin de grande communication n° 26 au programme en 1913 verra le premier tronçon entre la maison Delorme (actuelle maison Chaffangeon) et la maison Bonnefond (actuelle maison Julien Coudour) achevé en 1920.

En 1922 (mandat de Mr Thinard Antoine) le C.M. donne son accord pour faire le chemin du Gouttet (haut) au chemin n° 120 qui va à Amions.

Le deuxième tronçon jusqu'à l'Isable sera terminé en 1924. En 1926 (mandat de Mr Farge Pierre) dépôt du projet en C.M. de construction du dernier tronçon entre l'Isable et le bourg d'Amions avec la construction du pont bien sûr. Les travaux s'achèveront en 1929.

En 1931 (mandat de Mr Damon Pierre-Marie dit Pétrus), inscription au programme de la continuation de la route jusqu'à Grézolles. Le premier tracé devait passer par Purière, couper les parcelles de vignes, traverser la canalisation d'eau potable de Mr de SUGNY alimentant le bourg et passer sur un terrain plus accidenté que

celui de Pierlat. Le 14 juin 1931 suite à une réunion de concertation avec l'équipe municipale de Grézolles, le tracé de Pierlat moins onéreux sera adopté à l'unanimité.

Le 15 novembre 1931 il est demandé que le tronçon de Souternon à Grézolles soit inscrit au programme de 1933.

-1934 premier tronçon entre Grézolles et chez Marin du C D 26.

-1936 entre chez Marin et Pierlat. En 1939 il sera procédé à la rectification et l'élargissement du CD 26 entre la Sapine et le fond du bourg, bien sûr la jonction entre Grézolles, Souternon, Amions est faite mais non goudronnée. En 1939 il est intéressant d'apprendre que Crémeaux demande l'ouverture d'un chemin vicinal entre le Chomet et Solombé (route D 18)

A l'époque la D26 partait de l'Hôpital-sous-Rochefort pour rejoindre Amplepuis.

Il est bien évident que depuis leur construction ces routes ont été élargies et les virages adoucis. Toutes ces voies de communications construites au cours du temps font aujourd'hui partie de notre patrimoine et de notre histoire, nous sont oh combien utiles et beaucoup empruntées tous les

”

Remerciement:

À la mairie et à toutes les personnes qui nous ont aidé par leur connaissance.



Édit. de l'Union des Écrivains, 89, rue de l'Université - Paris (7^e)
AMIONS (Loire). - Nouveau Pont en construction sur l'Isable





■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Avec l'aide de la médiathèque de Neulise, la bibliothèque municipale a pris un nouvel essor. 600 livres renouvelés, un tri beaucoup plus pertinent (livres rarement empruntés, actualisation du stock ...). De plus des livres sortis de l'inventaire trouvent une nouvelle vie dans des boîtes à lire d'autres communes.

Depuis le début d'année, nous avons le plaisir d'accueillir une fois par mois pour la matinée les classes de maternelles du R.P.I. (lectures dans la bibliothèque et travaux manuels salle des mariages par les encadrants de l'école)

Ainsi les tout-petits ont pu franchir les portes de la bibliothèque et se familiariser à cette activité d'éveil, tellement importante dès le plus jeune âge.

Avec ses cinq bénévoles l'équipe de la bibliothèque assure les permanences du dimanche matin (9h-11h30).

Une vitrine à la mairie est réalisée chaque saison avec le concours des enfants de l'école.

Le concours pérenne de l'équipe municipale permet un achat annuel au plus près des demandes des lecteurs. Ainsi cette année, avec de nouveaux adhérents (totale gratuité) nous continuerons à perpétuer dans notre commune (beaucoup en sont dépourvues) un lieu de lecture, de partage, et de connaissances.

Merci à tous nos fidèles lecteurs, nous en attendons encore d'autres, ils seront les bienvenus.



Pâques



Été

VITRINES MAIRIE



Automne



Noël

ATELIER D'ÉCRITURE



Déjà la treizième année d'activité !

Une moyenne de huit à dix participants. Contrairement à beaucoup d'idées reçues, jamais ne sont au programme, dictées, orthographe, conjugaisons, mais des jeux d'écriture, des textes libres, des lectures partagées....

Atelier ludique et gratuit toujours très convivial, avec ajout après chaque séance de bonnes nourritures terrestres. Loisir ouvert à tous et à toutes, n'hésitez pas à franchir le pas et contactez-nous !

Bernadette et Michel BADAUD 06 87 11 25 34



« Dis-moi dix mots à tous les temps » :

Le principe de ce concours national est simple : insérer dix mots issus de la francophonie dans un texte, nouvelle, poème, récit...

Cette année 2023, les dix mots étaient :

année lumière

déjà vu

tic tac

synchrone

lambiner

plus que parfait

rythmer

avant jour

hivernage

dare dare

Les gagnants du concours :

Deux Souternois à l'honneur lors du concours 2023 « dis-moi dix mots » de la francophonie

Michel BADAUD et Marie-Chantal PARIS se classent respectivement 1^{er} et 3^{ème} au palmarès.

RENDEZ-VOUS A NULLE PART

Mais, qu'est-ce qu'il m'arrive ? Je me vois, je suis dans ma chambre, couché, mon père et ma mère de chaque côté du lit. Ce n'est pas possible, ils sont morts depuis quarante ans ! ...L'avant jour s'insinue à travers les lames des volets, dissipant la pénombre de la pièce, mais c'est bien ma chambre, mon bureau, mon lit, le crucifix au mur, la table de chevet, sa petite lampe achetée il y a des années- lumière, clarté diffuse et chiche favorisant mes lectures nocturnes de Marabout Junior, avec Bob Morane et Bill Ballantine

Mes parents parlent mais je ne les entends pas, peut-être disent-ils leurs deux phrases favorites ? : « Tu vas te lever dare-dare, t'as vu l'heure ! » ou « continue de lambiner comme ça, tu finiras dernier de ta classe ! » ...

Ces deux disparus autour de mon lit, peut-être qu'ils ne m'ont jamais aimé, peut-être qu'ils voulaient un fils unique plus que parfait alors que moi, je n'envisageais pas le futur, obsédé d'un présent qui me minait, pauvre adolescent sans repères ni projets

Ah ! Voilà maintenant la salle à manger Henri II et ses hautes chaises à l'assise dure « Tiens-toi droit, tes coudes, ta serviette, c'est pour la nappe ? Essuie-toi la bouche, finis ton pain ... » Tout cela rythmé par le tic-tac lancinant de ce maudit carillon, pendu entre les portraits de Joséphine et Honoré de Beaupré, mes grands-parents jamais connus. Regard altier de l'époux encravaté et barbu, laideur visible de l'épouse, malgré les louables efforts du peintre ...

Comme un onirique drone, je survole ma mère dans la cuisine, tablier à carreaux noué dans le dos, penchée sur une marmite de fonte noire, j' imagine percevoir, je perçois des effluves de civet de lapin au vin blanc, sûr qu'elle va rajouter des olives vertes ...Au coin de la cuisinière, une bouteille de cognac...Flambée de mon enfance, fasciné par le jaune rouge bleu d'un fugace incendie ...

Ça y est, je suis dans le jardin, j'ai quatorze, quinze ans et comme si c'était hier, sortie du collège, le bus, début d'un crépuscule de fin novembre, mon père en bottes, la corvée : « va te changer et arrive ». Paillage, ce voile d'hivernage qui ne veut pas se déployer : « Mais bon sang, met le comme il faut ! »

L'appel de ma mère : « A table ! » Et la trilogie, carillon, grand père, grand-mère, genre mont du Golgotha, Jésus et les deux larrons, à la mode de province. Ai-je été la Madeleine qui pleure, le Pierre qui les aurait reniés ou le Judas qui les aurait dénoncés

Comme un déjà vu, je suis revenu dans ma chambre, mon père et ma mère n'y sont plus, par ma fenêtre, je les vois s'éloigner l'un devant l'autre, vers la route, silhouettes fugitives, bientôt happées, comme englouties par la brume de cette fin mars poisseuse et, en même temps, synchrone comme dirait ma délurée petite fille Amandine ...Toc toc, un bruit de porte ...

« Alors, Papy, tu sais quelle heure il est ? T'es sûr que tu n'as pas mélangé tes médicaments hier soir ? Sur la table de chevet des comprimés, roses, blancs, bleus, et un vieux Bob Morane « Rendez-vous à nulle part »

Amandine relève mon oreiller, me sourit et sort de la chambre en refermant doucement la porte.

■ ATELIER D'ÉCRITURE

DES MOTS POUR LE TEMPS

L'horloge comtoise de son enfance était un personnage au sein de la famille. Dans son ventre rond, au cœur du bois ciré, le balancier de cuivre berçait son disque d'or, rythmant le tic-tac qui la fascinait. Il fallait la remonter une fois par semaine, comme les montres de ce temps-là : opération solennelle, réservée au grand-père, patriarche impressionnant... Au décès de celui-ci, selon la coutume, on arrêta l'horloge, pour marquer le respect au défunt et le temps de deuil. Après l'enterrement, lors de la réunion de famille dans la salle de séjour, c'était à son père qu'était revenu l'honneur et le devoir de la faire repartir. Le fils aîné montrait ainsi que la vie reprenait ses droits. Les roues dentées crissaient tranquillement pendant l'opération, comme pour écraser le temps, le temps passé, le temps présent, et libérer le temps à venir. Elle avait passé des heures à rêvasser ou lambiner devant le gros cadran aux chiffres romains. Elle essayait de sentir et de saisir « le fil du temps » dont parlaient les livres.

« Je suis l'horloge... Sais-tu, petite, combien de minutes, d'heures, de semaines, j'ai pu mesurer dans cette maison ? Combien de tes ancêtres j'ai vu passer, naître, grandir, mourir ? Je les ai aidés à être à l'heure à leurs rendez-vous, dans leurs emplois du temps, à être synchrones, comme on dit aujourd'hui. Oh, autrefois, même les petits écoliers, il fallait qu'ils filent dare-dare, dans l'avant-jour, s'habillant à tâtons, grignotant une croute... Et puis, j'ai tenu compagnie à la vieille dame dans son fauteuil roulant, ta grand-mère que tu n'as pas connue, paralysée à cinquante ans ; Combien de prières a-t-elle égrenée avec moi, pour son fils de vingt ans parti en 1940, là-bas en Angleterre, rejoindre la « France libre »... Angoisse de l'absence sans nouvelles, quelques messages codés seulement sur la radio écoutée en secret... Mais heureusement, il y a eu aussi son retour, et puis les repas de fiançailles, baptêmes, communions !... Comme je faisais alors sonner mon carillon ! Oui, j'ai passionnément aimé leurs vies, instants minuscules et moments si grands »

Elle a dix-huit ans, s'enthousiasme pour la poésie et le dessin. L'horloge lui parle encore, en égrenant des vers à présent, quand elle vient revoir ses parents dans la grande maison familiale. « Passons, passons puisque tout passe, je me retournerai souvent... Les souvenirs sont cors de chasse, dont meurt le bruit parmi le vent » Alors elle fait un croquis rapide du balancier et du disque d'or dans le gros ventre rond. Elle recopiera quelques vers autour, ce sera un cadeau plus que parfait pour les cinquante ans de son père.

Mars 2022 : beaucoup de temps a passé, je suis le compagnon de la petite fille de cette histoire, et nous sommes grands-parents à notre tour. Aujourd'hui, nous débarrassons la maison où l'horloge a passé sa vie, puisque plus personne n'y habite depuis cinq ans. Je suis franc comtois moi aussi, alors j'y tiens à cette horloge. Elle viendra avec nous, notre maison à la campagne avec ses meubles rustiques et anciens aura pour elle un air de déjà vu, malgré le changement de région. Nous la ferons restaurer par un spécialiste, parce qu'elle a un peu souffert de ses longs hivernages récents dans une maison inhabitée.

Elle sera là pour nous compter les minutes, les heures, nous rappeler leurs richesses et notre vanité, mais elle sera là aussi pour nous conter l'histoire de notre famille, l'histoire avec un petit « h », au sein de l'histoire avec un grand « H » C'est pour nous comme un voyage à des années lumières d'aujourd'hui.

A notre tour, nous la montrerons aux petits-enfants. Peut-être ne savent-ils même pas ce qu'est une horloge, puisqu'aujourd'hui tout est électronique, l'heure s'affiche, sur de multiples écrans, de la cuisinière au tableau de bord, du portable à l'enseigne de la pharmacie, et bip, bip, bip... Et puisque nous parlerons du temps, nous leur donnerons en cadeau cette belle phrase de nos amis africains : Ils regardent les occidentaux s'exténuer à courir en permanence, s'user de leurs vies trépidantes où sonnent les bibip impératifs, et nous affirment avec leur sourires éclatant « Vous les blancs, vous avez la montre, mais nous, nous avons le temps... »

■ TOURISME ET ACTIVITÉS

LES CARRÉS JARDIN



Que s'est-il passé en 2023 aux Carrés Jardin ? Le début de l'année paraît déjà tellement loin.

Le 02 janvier, nous avons embauché une maraîchère, fraîchement diplômée. Avec elle, toute l'année, nous avons structuré un peu plus la partie culture légumière de notre projet. Nous rappelons que nous avons choisi une culture Bio, diversifiée, sur sol vivant, en petite surface (environ 2000 m² cette année). Nous partons d'une prairie à vaches, assez compacte, plutôt caillouteuse, mais en légère pente et bien orientée sud-ouest. Chaque nouvelle planche de culture est décompactée une première fois mécaniquement avec une motobineuse, afin de procéder à un décailloutage qui favorise plus tard seulement l'utilisation des outils manuels. Ensuite la plupart de la surface est divisée en « planche » de 80 cm de largeur, avec un « passe-pied » de 40 cm. Petit à petit, nous optons vers une couverture permanente des sols, d'abord avec des bâches agricoles de récupération, puis désormais avec de la paille ou plutôt du foin déclassé. Cette couverture retarde l'évaporation des sols, l'apparition des adventices, et apporte des compléments comme le carbone et l'azote. Nous préférons le foin, le C/N est compris entre 20 et 30. Il s'agit là d'un rapport carbone/azote idéal pour une bonne décomposition de la matière organique par les micro-organismes du sol. Bref, notre technique culturale évolue en fonction de la connaissance que nous avons de notre terrain, des apports théoriques de notre entourage et de nos collaborateurs.

Nous avons choisi une méthode difficile, parce que tout manuel, parce que diversifiée (il faut connaître la culture de chaque variété), pour des résultats très encourageants. Nous avons en ce début novembre à disposition une bonne variété de légumes : tous les choux (pointu, chinois, fleurs, kalé, frisé), salades, bettes, épinards, courges (Butternut, Sucrine du Berry), ail, échalotes, oignons, fenouils, poireaux, carottes, betteraves, patates douces...

Nous cultivons pratiquement tous nos plants, à partir de graines bio, dans notre pépinière installée dans la stabulation, côté sud, avec de larges baies vitrées. C'est également un savoir-faire en cours d'acquisition.

Nous recrutons actuellement un(e) maraîcher(e), diplômé(e), avec un ou deux ans d'expérience si possible, qui partage nos valeurs et notre engagement dans une culture respectueuse de l'environnement.

Depuis le début de cette année également, nous avons constitué avec nos voisins maraîchers immédiats (Marie RUE de la Ferme Du Bœuf aux Racines, Sara FERROUD et Rémi De DEMO de la Ferme Du Phalansterre) un groupe de partage et de réflexion « métier », nous nous réunissons une fois par mois pour échanger nos techniques, informations, déboires, et succès !

Nous avons également une source de soutien avec le conseiller technique spécialisé en maraîchage, M. Quentin MARLIAC de la Chambre d'Agriculture de la Loire.

En mars, nous avons construit notre seconde serre. Qui juste terminée, s'est envolée sous une tempête ! Dur de se remettre au travail, mais nous avons reconstruit cette seconde serre froide assez rapidement. Et fin octobre, nous avons terminé de monter notre troisième serre. Le temps passé à la structuration du projet (montage des serres, préparation de nouvelles planches) est important et impacte la productivité des premières années.

La partie maraîchère de notre projet global est sur une bonne lancée, mais pas seulement !

Nous avons récolté pour la première fois une partie de nos fruits rouges : cassis, caseilles et groseilles. Les framboises et mûres sont encore un peu jeunes pour produire. En 2024, nous devons nous organiser pour récolter de plus grosses quantités, sur une période étalée du printemps à l'été. Les 250 arbres fruitiers poussent également tranquillement. Nous pensons commencer à récolter également en 2024 des quantités significatives.

terrain de bas en haut, bordée de presque 200 arbustes décoratifs.

Ce printemps, nous avons mis en route nos trois premières ruches, pour une petite récolte inaugurale.

■ TOURISME ET ACTIVITÉS

LES CARRÉS JARDIN SUITE



A l'extérieur, nous progressons sur le soin donné aux allées et circulations de notre projet. Nous avons commencé, avec l'aide d'un collaborateur sculpteur, de baliser les circulations et points importants du terrain. Nous n'oublions pas le côté « beau jardin » des Carrés Jardin. C'est une partie difficile à conduire, parce qu'elle n'est pas valorisable immédiatement, donc on a tendance à la mettre au second plan. Pour autant, nous avons l'ambition de structurer quelques-uns des différents jardins à « thème » cet automne : dessiner et planter le labyrinthe du pavé mosaïque, le jardin des couleurs et le jardin à gouter, préparer le jardin des écoliers pour accueillir ces derniers très prochainement. En 2023, nous avons mis en place le petit « jardin minéral », seulement avec des matériaux de récupération locaux. Et nous prenons grand soin du « Long Cours », grande allée qui traverse le **Les Carrés Jardin, c'est à l'extérieur, mais pas seulement !**

Il y a trois ans, nous prenions possession d'une jachère agricole composée d'une stabulation inutilisée de 1800 m². Certes un peu grande pour du maraîchage et la culture de fruits...

Depuis, nous avons consacré beaucoup d'efforts à l'aménagement de cette stabulation. Le forum est désormais terminé. C'est une pièce maîtresse de notre installation. Elle couvre 400 m² de plancher, dont 120 en mezzanine périphérique. C'est un espace polymorphe, où tout est possible. Nous envisageons de louer cet espace atypique pour des séminaires d'entreprises, des réunions d'administrations, des événements culturels, sportifs, des expositions. Peut-être de la restauration. Nous sommes ouverts à toutes propositions d'utilisation de cette salle, désormais équipées de sanitaires aux normes handicapées. Nous projetons dès la fin de cette année de terminer l'aménagement de notre laboratoire de transformation, qui pourra servir également de lieu de confection de repas, pour les séminaires, réunions et manifestations diverses. Pour ce dispositif, l'avenir est également à inventer. Nous sommes ouverts à son utilisation par des producteurs locaux, désireux de transformer des fruits ou des légumes. Ce message est un appel aux potentiels utilisateurs du forum et du laboratoire à se rapprocher des Carrés Jardin pour inventer le futur.

La stabulation, c'est aussi 160 m² d'aquaponie. Depuis 2 ans, nous aménageons méthodiquement cet espace expérimental, destiné à la formation. Nous avons « mis en eau » les circuits, bassins à

poissons et bacs à légumes en mars 2023. Depuis nous testons notre installation et apprenons à conduire l'élevage de poissons et la culture sur tables. L'aquaponie est un domaine relativement nouveau, nous projetons le commencement des formations dès 2024.

D'autres espaces de cette ancienne jachère agricole se structurent petit à petit : la zone de préparation des légumes, avec un poste de lavage en cours de réalisation, des tables de préparation en place, des claies et étagères de stockage, une chambre froide composée de trois pièces avec des températures différentes.

Nous préparons doucement la surface du petit théâtre de poche (50 places environ) qui complètera l'offre de réception du public pour des conférences ou des spectacles locaux.

Les 7 et 8 octobre derniers, nous avons organisé, sous l'égide de Vivre Bio en Roannais, notre première manifestation d'envergure : pressage de fruits (pomme, coings) avec la Presse Mobile (presseur itinérant), marché de producteurs bio samedi et dimanche, visite des jardins, repas dans le forum, concert et expositions de peinture.

Vous l'avez compris, nous sommes sur tous les fronts.

Les Carrés Jardins n'ont pas vocation première à « faire de l'argent », mais plutôt à transformer un lieu inexploité en centre de vie, expérimental, convivial, sociétal !

Nous avons besoin de vous !

Nous ne sommes pas seuls au bout d'un chemin. Venez découvrir notre projet, participez à nous faire connaître par le « bouche à oreille », (nous savons que nous sommes en déficit de communication), soutenez notre équilibre économique avec le marché hebdomadaire du mercredi après-midi (agrémenté de pains au levain cuit au feu de bois depuis quelques semaines, bientôt complété par des fromages et de la viande locale dès janvier 2023), commandez des paniers hebdomadaires de légumes par notre site Internet, imaginez l'utilisation de notre forum (danse, gym...), de notre laboratoire, des jardins extérieurs, venez donner un coup de main (rien de tel pour comprendre une démarche sans la juger)...

Nous sommes au cœur d'un territoire que nous souhaitons faire vivre avec vous, pour vous.

L'équipe des Carrés Jardin.

▪ TOURISME ET ACTIVITÉS



Antoine Jacquet & David Béal

La boucherie Au pré de Paul est ouverte les mercredis, vendredis et samedis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 18 h 30.

ZI de Pralong, 42260 Saint-Germain-Laval

Pour toute information, contacter le 04 77 66 53 35.



Entreprise **Vincent
DEGOUTTE**
itinérant



06 84 07 50 15

Vente & réparation

- Matériels électriques professionnels
- Moteurs électriques
- Motoréducteurs
- Pompes

BEURRIER Didier et Cathy

Dégraissage de hottes restaurants et collectivités- Nettoyage de locaux industriels et bureaux - Nettoyage de fins de chantier - Entretien d'espaces verts et d'extérieurs- Entretien pierres tombales - Démoussage Toiture.

DHLF propose ses services aux professionnels et aux particuliers. Son domaine d'intervention est l'ensemble des départements de la région Auvergne Rhône Alpes. DHLF c'est la garantie d'un service efficace et appliqué.

06 67 86 06 64 ou 06 86 44 34 29

dhlf42260@gmail.com

DHLF
DEGRAISSAGE - NETTOYAGE - ENTRETIEN

BEURRIER Didier & Cathy
16 Chemin du Marroninier 42260 SOUTERNON
06 67 86 06 64 / 06 86 44 34 29
dhlf42260@gmail.com

▪ TOURISME ET ACTIVITÉS

Sarl CHAMPAGRI

PROPOSE TRAVAIL DE RÉCOLTE
ET TRAVAIL DU SOL

Fauche / Ensilage / Moissons /
Semis pneumatique / Taillage de haies
Benne TP / Transport ensilage / Epanchage de chaux

06-16-03-75-84

BONNEMAISON TRAVAUX

Peinture
Plâtreries
Revêtements sols
Carrelages

Bonnemaison Lionel

06.99.64.33.95

bonnemaisontravaux@gmail.com

42260 SOUTERNON

GÎTE



SOUTERNON (42 LOIRE)

Vue montagnes, Campagne, en pleine nature.

Description du bien

Au pied des monts du Forez, au cœur de la campagne roannaise, cette maison en pierre de 170m², vous permettra de passer un agréable séjour. La maison offre un espace extérieur clos avec piscine chauffée entièrement couverte par dôme modulable fonctionnelle de mars à novembre.

Table de pique-nique et barbecue. Spacieux et très confortable. Proche autoroute (10 min), à proximité de Chalmazel, Roanne.

De 600€ à 1 270€/semaine selon la saison.

Contact

Loueur : Bernard BECOT



04 77 65 58 32



06 75 10 44 05



Chemin du petit bois 42260 Souternon



Bernard.becot@nordnet.fr



■ ZOOM SUR LA CCVAI



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame, Monsieur,

Les salariés de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, les élus communautaires et moi-même travaillons quotidiennement pour améliorer les services qui vous sont proposés. Avec une moyenne de cinquante passages jour, l'espace France Services et le relais postal intercommunal sont la preuve de leur grande utilité. Chaque action est réfléchi afin de vous offrir le meilleur service. C'est pour cela que depuis trois ans, la crèche est en régie interne. Le prochain contrat de rivières 2024 sera porté en partenariat avec la Roannaise de l'Eau. Nous avons également repensé et renforcé notre organisation interne.

Notre territoire est de plus en plus attractif. La zone d'activité des Grandes Terres va accueillir à très court terme, quatre à cinq nouvelles entreprises, créant ainsi plus d'une cinquantaine d'emplois. Seul bémol, tout l'espace économique sera consommé, freinant ainsi notre possibilité d'accueillir de nouvelles entreprises. Il est rappelé que chaque espace compte. C'est la raison pour laquelle l'aménagement de la zone doit être notamment sécurisée, adaptée et fonctionnelle.

Nous attendons le chiffrage des travaux de la réhabilitation de la salle des sports de St Germain Laval. Il nous permettra de dimensionner les travaux en fonction de notre capacité financière et de déposer un permis de construire début 2024. Le partenariat initié avec les intercommunalités voisines, depuis plusieurs années, est renforcé. Nous travaillons conjointement avec la COPLER sur le développement de la base d'aviron et de son environnement. En collaboration avec la CCPU nous développons les modalités des futures obligations réglementaires de l'assainissement, une nouvelle convention avec la CAF, les thématiques d'environnement et toutes les mutualisations possibles.

Tous mes remerciements aux employés des Communes et de la Communauté de Communes, qui, chaque jour sont à votre service et nous accompagnent pour mettre en œuvre les projets que nous portons pour le rayonnement de notre territoire.

Toute l'équipe de la Communauté de Communes et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition,

Mes vœux les plus sincères pour 2024

Georges BERNAT

Maire de Vézelin-sur-Loire

Président de la Communauté de Commune des Vals d'Aix et Isable

LES SERVICES ET LEURS INFOS PRATIQUES

ACCUEIL - FRANCE SERVICES

👉 **Véronique BOURG**

28 Rue Robert Lugnier - 42260 ST GERMAIN LAVAL

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30 16h15

04 77 65 48 75

accueil@ccvai.fr ou efs@ccvai.fr

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

👉 **Hasret LAURENT**

28 Rue Robert Lugnier - 42260 ST GERMAIN LAVAL

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h15

04 77 65 48 75



■ ZOOM SUR LA CCVAI

LES SERVICES ET LEURS INFOS PRATIQUES

Partenaires locaux		Partenaires nationaux	
 <p>FAMILLES RURALES Accueil de loisirs « Les Farfadets » pour enfants de 3 ans au CM2</p>	<p><u>Présence du Directeur</u> : Bertrand CHINAL Mardi 8h30 – 11h30 sur rdv Mercredi 8h – 13h30 (bureau) / 13h30 – 18h30 (activités) Jeudi 8h30 à 11h30 / 13h30 - 18h30 sur rdv Vendredi 8h30 – 11h30 sur rdv Ligne fixe : 04.77.65.78.10 Téléphone : 06.83.48.10.50</p>		
 <p>Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde</p>	<p>Président : Lucien GUILLOT Secrétaire : Béatrice ARTHAUD Ingénieur technique : Mathieu MOURAGNE</p>		
 <p>Service Social</p>	<p>Assistant social : Christophe LARTAUD Permanence Mardi matin de 9h à 12h sans RDV sinon prendre RDV auprès du <u>Département Loire</u> : Ligne directe du secrétariat de M. Lartaud : 04-77-23-24-21</p>		
 <p>Santé Travail Loire Nord</p>	<p>1 jeudi sur 4 de 8h30 à 16h Médecin : Dr HERRSCHER Emmanuel Assistante : Valérie ALLIGIER Sur RDV au : 04-77-24-30-40</p>		
 <p>Service Unifié Economie et Emploi</p>	<p>Accompagnement des employeurs pour le recrutement / accompagnement des porteurs de projet / création, reprise, développement d'entreprise Elodie PETITBOUT 06-60-96-24-55</p>		
<p>(Ex Mission Locale)</p> 	<p>Tous les 1ers lundis du mois avec un(e) conseiller(ère) en évolution professionnelle (pour jeunes de 16 à 25 ans) sur RDV au 04-77-68-42-88</p>		
<p>UDAF de la Loire</p> 	<p>Sur rendez-vous auprès de l'antenne de Roanne 04-77-23-73-73</p>		
<p>ARCHITECTE CONSEIL du Département Loire</p> 	<p>Tous les 1ers mardis du mois de 13h30 à 16h30 avec Clément DUBOSC – Architecte DPLG sur RDV au 04.77.96.56.66</p>		
	<p>Tous les 2èmes jeudis du mois de 14h à 17h avec un(e) conseiller(ère) énergie de Rénov'actions42 sur RDV au 04.77.41.41.25 Pour améliorer son logement</p>		
<p>CIRFA</p> 	<p>1 fois par mois avec Jean-Luc BOUVIER un conseiller en recrutement de l'Armée de l'air et de l'espace sur RDV au 04 77 43 59 84</p>		

Centre de Secours (Pompiers) : 18

S.A.M.U (Service Aide Médicale Urgente) : 15

Gendarmerie : 17 ou 04.77.65.45.11

Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

28 rue Robert Lugnier 42260 ST GERMAIN LAVAL

04.77.65.48.75

ccvai@ccvai.fr

www.ccvalsaixisable.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16h15



▪ ZOOM SUR LA CCVAI

LES SERVICES ET LEURS INFOS PRATIQUES

ENFANCE JEUNESSE

Relais Petite Enfance

Solène NEMOZ

04 77 65 58 02 - rpe@ccvai.fr

Temps d'accueil collectifs

Lundi et jeudi matin à St Germain Laval

Mardi matin (2 fois par mois) à St Martin La Sauveté



Petite Crèche les Champiloups

Marine BONJEAN

07 50 72 50 77 - 09 51 28 64 00
multiaccueil.leschampiloups@ccvai.fr

Ouvert du lundi au vendredi
7h30 - 18h30



Accueil de Loisirs Ados

Grégory BRAULT

06 31 41 37 28- 04 77 67 82 72
accueil.loisirs.ados@ccvai.fr



Coordinatrice Enfance Jeunesse

Isabelle FONTVIEILLE

06 07 69 17 91 - 04 77 65 78 16
enfance.jeunesse@ccvai.fr

Déchetterie

Les horaires de la déchetterie communale

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
fermé	—	8h00 - 12h00	—	—	8h00 - 12h00
	14h00 - 17h00	13h30 - 17h00	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	13h30 - 17h00

DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOUT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
fermé	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00
	—	13h30 - 17h00	—	—	13h30 - 17h00

Plus d'informations au 06-85-30-85-44

CULTURE - TOURISME

Médiathèque Intercommunale

Clémence LAC

04 77 65 78 17- culture.mediathèque@ccvai.fr

Horaires d'ouverture

Mardi et Jeudi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 9h30 - 12h00 / 17h30 - 18h30

Samedi : 9h30 - 12h

Ecole de Musique et Danse

Coordinatrice pédagogique **Angélique LINOSSIER**

musiquedanseccvai@gmail.com

Référent administratif **Coralie MARECHAL**

04 77 65 78 13 - tourisme@ccvai.fr

Service Tourisme

Coralie MARECHAL

tourisme@ccvai.fr
04 77 65 78 13



Année
2024

CALENDRIER DE COLLECTE des ordures ménagères



JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEBVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOUT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEMAINES PAIRES

Mardi : St Germain Laval

Mercredi : Pommiers
en Forez, St Georges de
Baroille

Jeudi : Vézelin sur Loire
(St Paul de Vézelin,
Amions, Dancé)

SEMAINES IMPAIRES

Mardi : St Martin la
Sauveté

Mercredi : Nollieux,
St Julien d'Odes,
Grézolles, Luré

Jeudi : Souternon,
St Polgues, Bully

Le décalage dû aux JOURS
FÉRIÉS est intégré dans le
calendrier.

45

4h30

C'est l'heure de début de la tournée.
Je sors mon bac la veille au soir !
Et je le rentre après la collecte.



SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS DE LA CCVAI

28 rue Robert Lugnier 42260 ST GERMAIN LAVAL
tél : 04 77 65 78 11
mail : environnement@ccvai.fr



ccvai42



ccvalsaisable.fr

▪ ÉTAT CIVIL



Capucine BAUDIN, née à Montbrison le 30 Mars
 Milo COTTIER, né à Roanne le 12 Avril
 Tyam PEYROT, né à Montbrison le 5 Juillet
 Marceau LATOUR, né à Roanne le 12 Septembre
 Louis DEJOB, né à Montbrison le 1er Novembre
 Nathanaël DEGOUTTE, né à Montbrison le 21 Novembre



Capucine



Tyam



Louis



Milo



Marceau



Nathanaël



Julien ALLARD et Leslie BAYON
 célébré le 18 Mars



Arthur BAUDIN et Sabine DURAND

Amélie ROYON et Edouard FARGEIX

Mr et Mme LEVASSEUR

Mr et Mme GOMEZ

Mme ROUZIER

Sincères condoléances aux familles de :

Charles CREPIN décédé le 27 Janvier à Souternon
 Jean DREVON décédé le 25 Avril à Souternon
 Léon DEUST décédé le 29 Juin à Saint-Germain-Laval
 Daniel VERNAY décédé le 19 Septembre à Souternon
 Edith BESSAC décédée le 26 Décembre à Saint-Germain-Laval
 Claude BARD décédé le 27 Décembre à Souternon



Sincères condoléances